



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

**Discours de Mme Irina Bokova,
Directrice générale de l'UNESCO,
à l'occasion de la cérémonie d'ouverture marquant
le 5e anniversaire du Comité intergouvernemental pour
la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
(Convention de 2005)**

UNESCO, le 29 novembre 2010

Excellences,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité et Parties à la Convention,

Chers invités et experts,

Je suis très heureuse d'être parmi vous pour la cérémonie de célébration du 5e anniversaire de la Convention de 2005. C'est aussi un honneur d'ouvrir la 4e session du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

La présence aujourd'hui d'un grand nombre d'Etats Parties, d'observateurs et d'organisations de la société civile témoigne de l'importance que nous attachons tous à la Convention et à sa mise en œuvre.

Que de chemin parcouru au cours des cinq dernières années !

L'action menée sous l'égide de l'UNESCO à l'échelle mondiale, à la fois pour l'élaboration de cette Convention, et pour son application, est extraordinaire.

Le degré de coopération entre les gouvernements, les acteurs de la société civile et les organisations non gouvernementales sur ce sujet est tout à fait exemplaire.

La Convention est entrée en vigueur en mars 2007, en un temps record. Elle est désormais ratifiée par 116 Parties (dont l'Union européenne).

Ce succès est dû en grande partie au travail remarquable accompli par le Secrétariat de la Convention et par le Comité intergouvernemental. Je tiens à en remercier chaleureusement tous les membres.

Nous avons tenu à célébrer ce 5e anniversaire de l'adoption de la Convention de 2005 en prenant acte du chemin parcouru, mais aussi avec le souci de préparer l'avenir.

Nous demanderons à ceux qui étaient présents lors de la création de la Convention d'évoquer les défis rencontrés durant le processus de négociation.

Nous souhaitons également recueillir leurs avis sur les progrès réalisés dans le cadre de la Convention. Nous aimerions qu'ils nous fassent part de leurs attentes.

Ladies and gentlemen,

The 5th anniversary comes at a critical juncture in the life of the Convention. We must seize this opportunity to think about next steps.

The work of the Committee is now set on solid foundations that will enable us to move into a new operational phase – where the Convention will make a real difference and contribute to its objectives of promoting sustainable development and poverty eradication. We are on the verge of substantial movement forward.

I wish to congratulate the Committee for the milestones it has marked this year. I note in particular the launch of the pilot phase of the International Fund for Cultural Diversity. This represents a first major operational activity. Concrete projects responding to assessed needs will shed new light on the Convention and encourage all stakeholders to put its principles and objectives into practice.

In this respect, I wish to thank the eight Parties who responded to my first appeal for contributions to the Fund in March of this year.

However, we still have a long way to go in order to generate the funds needed to meet the demands expressed through the first call for applications. Projects worth over 44 million USD were submitted, while the amount allocated in the pilot phase budget for funding this year is less than 1 million USD.

I promise you to send an appeal every year, and I hope that more Parties will support the Fund, despite difficult financial times.

Before turning to our distinguished guests, I wish like to make one more observation.

This concerns the growing recognition of the 2005 Convention as providing a new framework for the governance of culture in general, and for culture and development in particular.

Last year, I informed you that the European Union and UNESCO were committed to launching a technical assistance programme to provide developing countries with the expertise they require to build up their legal, institutional and human capacities to strengthen the cultural sector in their countries and to implement the Convention. I am pleased to say that the programme has started. The first meeting of the joint Steering committee took place two weeks ago. This is an excellent step forward.

With no further ado, I wish now to introduce our panelists – even if they hardly need introductions!

We have the honor of welcoming Mr. Gilbert LAURIN, who was Chairperson of the first and second intergovernmental committee (2007-2008) and the second Conference of Parties (2009). Mr. Laurin is a former Ambassador of Canada to UNESCO.

I am pleased to welcome Ms Vera LACOEUILHE, who was Chairperson of the second extraordinary intergovernmental committee and the third intergovernmental committee (2009). Ms Lacoueilhe is Minister Counsellor and the Deputy Permanent Delegate of St. Lucia to UNESCO. I look forward to your thoughts.

Finally it is a pleasure to welcome Mss Nina OBULJEN, Chairperson of the fourth intergovernmental committee (2010) –who needs no introduction! Ms. Obuljen is Croatian Secretary of State for Culture.

The expertise assembled here is unique. I thank you all for coming. We all look forward to your thoughts, opinions, and observations.

Mesdames, Messieurs,

Je sais que la 4e session du Comité intergouvernemental est en de très bonnes mains, sous la direction de Mme Nina Obuljen.

Je suis persuadée que les travaux que vous entreprendrez au cours des prochains jours continueront de mettre en évidence l'esprit de coopération et de consensus qui est une caractéristique essentielle du Comité de la Convention de 2005.

Le Comité doit prendre d'importantes décisions.

Pour la première fois le Comité approuvera le financement de projets par le Fonds international pour la diversité culturelle. La demande et les besoins sont considérables pour ce type de fonds, comme en témoigne le nombre de demandes reçues (environ 254), qui a dépassé toutes les attentes.

Ce Fonds est le premier fonds créé spécifiquement à l'intention des pays en développement, notamment pour la société civile. Il est un outil de développement durable et de réduction de la pauvreté. Il est une réponse directe aux promesses faites lors du Sommet sur les Objectifs du Millénaire pour le développement tenu en septembre dernier à New York, où les pays du monde entier ont insisté sur l'importance de la culture pour le développement et se sont engagés à coopérer au niveau international dans ce domaine.

Le Comité est également appelé à adopter des directives opérationnelles pour la transparence et le partage de l'information.

Il faut établir un cadre solide et clair pour les rapports périodiques que les Parties doivent remettre tous les 4 ans pour détailler les mesures prises afin de protéger et de promouvoir la diversité des expressions culturelles sur leur territoire, ainsi qu'à l'échelle internationale.

Le Comité a indiqué que ces rapports devaient servir au partage des expériences. Ils ne doivent pas uniquement prendre de la place dans nos ordinateurs ou sur nos étagères.

Comment faire en sorte que ces rapports soient utiles et comment gérer le processus ?

Nous devons surtout veiller à ce que tous les pays soient sur un pied d'égalité s'agissant de la disponibilité de l'information, des données et des compétences. Les membres du Comité devront travailler ensemble pour que toutes les Parties soient en mesure d'établir des rapports suffisamment bien documentés.

Le Comité devra également se prononcer sur l'échange des informations contenues ces rapports.

En avril 2012, 94 Parties sont censées présenter leurs premiers rapports. Des milliers de pages devront être évalués par le Secrétariat et examinés par le Comité durant la session de décembre 2012. Comment cette tâche peut-elle être menée à bien en si peu de temps et avec des ressources humaines aussi limitées ?

Ce processus prendra du temps. Il nécessitera des efforts de la part de toutes les Parties concernées, dont le Secrétariat. Nous y sommes préparés.

Distinguished Panelists and Guests,

I turn now to the future of the Convention. Our priority, I believe, must be to focus on ensuring a greater geographic balance among Parties and to take steps towards implementation.

The articles of the Convention must be brought to life. We must make sure that all steps forward are taken in unison, including all stakeholders around the world.

We are all aware that there are many challenges ahead. To tackle these, it is essential for the Secretariat to be reinforced in order – to allow it to reach the goals set by the Committee, now and in the future.

I wish to thank Quebec, France and Spain that have provided support to the Secretariat through secondments or internships, as well as for operational activities.

I hope that their generosity will inspire others to follow.

Without additional support, the Secretariat will not be in a position to meet the needs and demands put forth by the Committee and the international community at large – especially those of developing countries.